Association vaudoise pour les Droits de la Femme No 66 Novembre 2014

ADF-vaud

GAZETTE

rosa canina

Voici quelques titres parmi nos nouvelles acquisitions :

Barbey Mary Anna : *Swiss Trafic,* Ed. des Sauvages 2013
Basset Lytta : *Aimer sans dévorer,* Albin Michel 2010
Basset Lytta : *La fermeture à l'amour*, Labor et Fides 2000
Deghelt Frédérique : *Cassée*, Actes Sud 2014
Deghelt Frédérique : *L'oeil du prince,* J'ai lu 2014
Exchaquet Monnier Brigitte et Monnier Eric : *Retour à la vie,* Ed. Alphil 2013
Fourest Caroline : *Inna*, Grasset 2014
Gallay Claudie : *Dans l'or du temps*, Babel 2006
Jaquet Corinne : *L'ombre de l'aigle*, Slatkine 2014
Knecht-Zimmermann Madeleine : *Olga*, L'Aire 2014
Lafon Lola : *La petite communiste qui ne souriait jamais*, Actes sud 2014
Meizoz Jérôme : *Temps mort*, Ed. d'En Bas 2014
Orban Christine : *Le pays de l'absence*, Albin Michel 2014
Pancol Katherine : *Muchachas,* Albin Michel 2014
Schneck Colombe : *La réparation*, Grasset 2013
Stamm Maryelle : *Chère Mademoiselle et amie*, Ed. Mon village 2014

ATTENTION ! ***rosa canina*** a changé d'horaire. Ouverture comme d'habitude, les mardis et jeudis à 14 heures mais jusqu'à 17 heures seulement, ou sur rendez-vous
rosacanina@citycable.ch ou 021 323 33 22

Sommaire

3 Editorial *Martine Gagnebin*

Politique

14 Raisons de se réjouir… pas toujours *Simone Chapuis*

Société

3 Parité linguistique: quelle égalité est-elle possible, en français ? *Dr Daniel Elmiger*
6 Quatrième action de la Marche Mondiale des Femmes de mars à octobre 2015 *Annemarie Nicod*
8 Femmes et entreprises *Simone Chapuis*
9 Inna *Simone Chapuis*
10 Amina *Simone Chapuis*
11 A propos de langage épicène
14 International City of Sion (VS) *Martine Gagnebin*

Histoire

5 La liberté pour seul bagage *par Miso Et Maso*
7 L'étendard de l'ADF-svf *Simone Chapuis*
11 Expo 64 ADF *Christiane Langenberger*

Divers

2 rosa canina
4 Agenda
7 Petite annonce
12 Brèves
4 Agenda
10 Appel à nos membres

ADF-Vaud

Rédaction : Comité ADF-vaud
Mise en pages : Viviane Schusselé, adf-vaud@bluewin.ch
Envoi Gazette : Membres du Comité et **r**osa **c**anina
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie offset Ph. Afonso

Editorial *par Martine Gagnebin, présidente ADF-Vaud*

Mais qu'est-ce que j'entends ?

Le même jour j'apprends, primo, que deux énormes entreprises américaines font une proposition « révolutionnaire » à leurs employées souhaitant faire carrière : « Congelez vos ovocytes, ce qui vous permettra de mettre au monde des enfants plus tard, sans gêner votre ascension dans notre entreprise**,** nous payerons tous les frais de cette intervention. » Vraiment génial !

Et secundo, que notre système scolaire prétériterait gravement les garçons. Faut voir !

Et nous, féministes, qui faisons tout pour concilier vie familiale et professionnelle, prônant les crèches, le job sharing, vitupérant contre le plafond de verre, bataillant pour des quotas … Permettez que je vous donne mon avis : je préfère encore nos bonnes vieilles luttes à de l'argent pour les ovules de ma fille.

Et nous, féministes, qui avons crié au scandale quand les filles devaient obtenir une moyenne supérieure pour entrer au collège, qui réclamons encore et toujours du matériel scolaire non genré, qui nous insurgeons contre les blagues trop lourdes des camarades de classe … Qui est discriminé-e ? Je vais lire cette étude, pour sûr.

Alors, lectrices et lecteurs, avec et malgré tout ce que l'on peut entendre, je vous souhaite un bon temps en compagnie de cette nouvelle Gazette. Il y a des coups de gueule, bien sûr. Mais aussi des articles invitant à espérer et à nous réjouir !

Parité linguistique: quelle égalité est-elle possible, en français? *Par Dr Daniel Elmiger Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève*

La question de l'égalité entre femmes et hommes dans le langage fait l'objet d'un débat suscité par la critique féministe, initié il y a plus d'un tiers de siècle. Bien avant cela, la question des désignations à utiliser pour parler des femmes (*poète* ou *poétesse*, *avocat* ou *avocate*?) était souvent posée, soulevant par ailleurs celle de la légitimité des femmes dans des domaines tels que les arts, la science ou la politique.

Au niveau du lexique, une représentation plus ou moins égalitaire est désormais presque atteinte: à côté des noms où le féminin a toujours existé – *la paysanne*, *la vendeuse* ou *la sainte* –, on s'est habitué, au cours du XXe siècle, à des innovations comme *la députée*, *la syndique* et *la ministre*. Même *la maire*, qui paraissait être un cas particulièrement délicat (étant donné l'homonymie avec *la mer* et *la mère*), semble aujourd'hui trouver l'adhésion, au plus tard depuis l'élection d'Anne Hidalgo, première femme à la mairie de Paris. Aujourd'hui, peu de noms communs masculins de personnes résistent à une féminisation: parmi les plus fréquents, on peut nommer *médecin*, *marin* ou *successeur*. Néanmoins, *la médecin* tout comme *la marin* semblent possibles comme formes épicènes et on peut lire et entendre, çà et là, la successrice ou *la successeuse*, deux formes féminines possibles parmi d'autres.

La question épineuse qui demeure, en français, est celle du genre des noms de personne: comment parler d'individus indéterminés (p. ex. dans une offre d'emploi) ou de groupes de personnes composés de femmes et d'hommes? La grammaire traditionnelle fournit une réponse simple: dans ces cas-là, on se sert de formes masculines, qui auraient d'office une valeur générique. D'un côté, ce statut de forme générique a été critiqué depuis longtemps: l'utilisation du masculin à valeur générique ne serait pas anodine, car cela cimenterait l'idée que le masculin constitue la norme et le féminin l'exception. Les formes masculines auraient notamment pour conséquence que les femmes seraient moins présentes dans les représentations mentales des personnes qui parlent, écoutent ou lisent le français.

De l'autre côté, les avantages des formes génériques ont souvent été mis en avant: par exemple, elles permettent de se référer de manière simple à des groupes de personnes sans insister sur la composition exacte du groupe. Cela pourrait certes aussi être atteint par un féminin générique (incluant le masculin), mais un pareil revirement des fonctions grammaticales attribuées au genre semble inconcevable pour la plupart des gens – y compris la plupart des féministes, femmes ou hommes.

Afin de conseiller les usages en matière d'un langage plus égalitaire, de nombreux guides de féminisation ont vu le jour, depuis les années 1980; plusieurs d'entre eux abordent non seulement le volet lexical, mais également le côté discursif, c'est-à-dire l'utilisation de formes génériques et spécifiques en contexte, ce qu'on appelle aussi *rédaction épicène* ou *nonsexiste*. Par exemple, le guide *Écrire les genres, le Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épicène*, édité par la Conférence latine des déléguées à l'égalité, recommande l'utilisation de doubles formes telles que *les politiciennes et les politiciens*, *celles et ceux*, etc. Il suggère aussi d'accorder les adjectifs et participes à la forme la plus proche, donc *les meilleures filles et garçons* ou *les citoyens et citoyennes intéressées*, comme cela s'est fait régulièrement avant la formulation de règles exigeant l'accord au masculin à valeur générique, notamment à partir du XVIIe siècle.

Néanmoins, malgré l'existence de ces *guides de féminisation*, on peut constater que les recommandations qui y sont données ne sont que rarement appliquées de manière stricte, même si les doublets intégraux (*spectatrices et spectateurs*) ou abrégés (*participant-e-s*, voire *participant·e·s*) s'observent çà et là, y compris dans les écrits d'administrations officielles – et dans la *Gazette* de l'Association vaudoise pour les droits de la femme… Faut-il donc imposer la féminisation par la voie légale ? Depuis 2010, la *Loi sur les langues* fédérale stipule, à l'article 7:

Art. 7 Compréhensibilité

[1] Les autorités fédérales s'efforcent d'utiliser un langage adéquat, clair et compréhensible et tiennent compte de la formulation non sexiste.

Des dispositions légales relatives à l'égalité des sexes dans la langue existent également dans plusieurs cantons; en général, elles visent plutôt à donner des conseils qu'à imposer un usage strict. Pour l'instant, il est trop tôt pour savoir dans quelle mesure elles infléchiront les usages – et surtout si ces derniers se modifient en fonction de règles officielles ou plutôt en fonction des choix faits par les usagères.

PS: ce texte contient deux féminins à valeur générique. Les avez-vous remarqués?

Daniel Elmiger enseigne la linguistique allemande à l'Université de Genève, et dirige une recherche du Fonds national suisse sur la féminisation de la langue dans les administrations helvétiques (http://www.unige.ch/lettres/alman/Recherche/Sprachpolitik.html).

Il est notamment auteur de l'ouvrage *La féminisation de la langue en français et en allemand. Querelle entre spécialistes et réception par le grand public* (Paris 2008).

Photos http://www.hep-verlag.ch/autoren/daniel-elmiger

Agenda

Mercredi 5 novembre 2014, 14h30 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Contacts et culture -** *«Les Français ne sont pas Suisses, ou la petite histoire d'un succès de librairie»* **Georges Pop**, journaliste RTS

Jeudi 6 novembre 2014, 19h15 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Eglantine-café -** *«La poupée de Timothée et le camion de Lison» : présentation d'un guide pour les professionnel-le-s de l'enfance* **Bulle Nanjoud,** formatrice d'adultes et collaboratrice au 2e observatoire

Vendredi 14 novembre 2014, 19h : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **concert en faveur de la Maison -** *«Mes chansons françaises»* **Natalia Balachova,** chanteuse interprète. Spectacle créé en juin 2011 au Magique à Paris, tournée en Suisse, en France et en Allemagne

Jeudi 20 novembre 2014, 14h30 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Union des femmes -** *«La cinémathèque suisse entre passé et futur»* **Frédéric Maire,** directeur de la Cinémathèque suisse

Mercredi 3 décembre 2014, 14h30 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Contacts et culture -** *«TULALU» une association pour la promotion de la littérature suisse-romande* **Carole Dubuis et Sylvie Blondel**, membres du comité de TULALU

Jeudi 4 décembre 2014, 19h15 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Eglantine-café -** *«Histoire d'Elle, biographie d'Yvette Théraulaz»* **Florence Hügi,** journaliste et recueilleuse de récits de vie. Avec la participation d'Yvette Théraulaz

Samedi 6 décembre 2014, 11h-14h : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Brunch de la St Nicolas organisé par l'Association des ami-e-s de la Fondation Madeleine Moret –** *prix CHF 30.- par personne (inscription jusqu'au 30 novembre au 021 617 41 94)*

Jeudi 18 décembre 2014, 14h30 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Union des femmes -** *«Le pardon et l'acceptation»* **Joao Rodrigues,** conférencier

La liberté pour seul bagage *par Miso Et Maso dans Le Courrier du mercredi 2 avril 2014*

POLYPHONIE AUTOUR DE L'ÉGALITÉ

Les revendications féministes impliquent-elles l'émancipation sexuelle? La réalisation de l'égalité politique et économique entre les femmes et les hommes peut-elle laisser de côté la vie affective et sexuelle ? Ce sont quelques-unes des questions que soulève l'engagement d'Iris von Roten (1917-1990), féministe suisse incontournable et pourtant largement méconnue en Suisse romande. Depuis quelques semaines, il est possible de découvrir sa vie et son engagement grâce au film de Werner Schweizer *Amours ennemies* (*Verliebte Feinde* en version originale). S'appuyant sur la correspondance échangée avec son mari, Peter von Roten, de 1943 à 1950, le film témoigne des aspirations égalitaires de ce couple d'intellectuels d'une étonnante acuité. Iris est avant tout une femme libre et ce, sur tous les plans.

Le DVD diffusé en Suisse romande porte le titre de « Les amoureux ennemis », alors que le livre de l'historien Wilfried Meichtry est titré « Les amours ennemies »

Iris von Roten est l'une des rares femmes de son époque à avoir fait des études de droit et obtenu un doctorat. C'est d'ailleurs à la faculté de droit de l'université de Berne qu'elle rencontre, à la fin des années 1930, Peter, issu d'une grande famille de l'aristocratie rurale et futur conseiller national catholique conservateur du Valais. Si le fossé est grand entre les deux en matière de religion, de place des femmes et de sexualité, Iris va peu à peu convertir Peter à ses idéaux d'indépendance. En avance sur son temps, elle n'entend pas, après son mariage en 1946, se cantonner aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants. Son contrat de mariage avec Peter en témoigne: ne pas changer de religion, ne pas s'occuper du ménage, partager les responsabilités en matière d'éducation des enfants, etc. Elle n'abandonne pas non plus ses aspirations à une carrière. Journaliste comme son époux, elle dirige alors la revue *Frauenblatt* de l'Alliance des sociétés féminines suisses où elle écrit de nombreux articles en défense des droits des femmes. Elle n'hésite pas à séjourner à Londres pendant quelques mois pour se familiariser avec le mouvement suffragiste.

Prenant conscience des faibles perspectives professionnelles qui s'offrent à elle à l'époque, elle décide de partir aux Etats-Unis pour y étudier la sociologie. Combattante acharnée des droits civiques et économiques, dotée d'un verbe sûr, elle y commence également la rédaction d'un livre sur la situation des femmes, qui prendra la forme d'un manifeste de plus de 500 pages, publié en 1958. Non encore traduit de ce côté de la Sarine, cet essai fera scandale car l'auteure plaide non seulement pour l'égalité des droits et des salaires, mais également pour la réduction du temps de travail pour les deux sexes, la mise en place d'une assurance-maternité. Iris exige également l'amour libre en réplique à la dépendance affective et sexuelle dans laquelle sont placées les femmes.

La liberté d'Iris von Roten, comme celle d'autres précurseuses, passe aussi par une liberté sexuelle. Si dans les milieux aisés et intellectuels alémaniques qu'elle a fréquentés, une certaine liberté sexuelle était probablement de mise, Iris transforme le très bourgeois amant caché en une revendication assumée d'amour libre. Elle explicite et présente ses expérimentations sexuelles (en termes de plaisir féminin) à son mari. Elle revendique des aspirations érotiques. Dans ses lettres, elle encourage Peter à aller dans la même direction. Ils vont vivre une union libre.

Pourtant, au-delà des dispositions individuelles, quelques conditions semblent indispensables à cette liberté pour les femmes de son époque. Tout d'abord, bénéficier d'un environnement familial et social éclairé qui permet d'oser s'émanciper des normes sociales, de se penser en être libre et indépendant-e, de réaliser ses propres aspirations, comme le fait de partir à l'étranger pour mener à bien ses projets d'écriture et s'épanouir en tant que femme. Ensuite, avoir un compagnon ouvert, convaincu et soutenant. Et le mot est bien choisi, car Peter se fait son complice. Une année après son accession au Conseil national, il y impose la question du suffrage féminin au péril de sa carrière politique. Enfin, et cela va de pair avec le point précédent, une chose dont les féministes ne parlent pas assez: être portée par l'amour. Pas le sentiment conjugal qui soumet et enferme, mais celui qui construit des êtres solidaires, leur permet de s'émanciper ensemble dans un vrai rapport de compagnonnage.

Femme de droits, combattante tenace pour l'égalité entre les sexes, Iris von Roten est un modèle de femme libre. Cependant, elle a aussi dû apprendre la solitude, celle de n'être reconnue par personne dans ses combats – ni par les féministes suffragistes, que ses positions radicales en matière d'éducation, de partage des tâches et de sexualité ont choquées, ni plus tard par les féministes de la deuxième vague, qui voyaient en elle avant tout une bourgeoise. S'intéresser à Iris von Roten, ce n'est pas seulement restaurer une figure majeure, c'est aussi commencer une histoire critique du féminisme en Suisse.

Quatrième action internationale de la Marche Mondiale des Femmes de mars à octobre 2015 *par Annemarie Nicod*

La Marche Mondiale des Femmes, dont le secrétariat est maintenant à Maputo au Mozambique, appelle les femmes du monde entier à s'organiser pour transformer l'an 2015 en une année d'actions communes contre la pauvreté et les violences faites aux femmes. En Suisse, la campagne internationale 2015 sera lancée le 7 mars à Berne avec une grande manifestation féministe qui mettra notamment l'accent sur la lutte pour l'égalité salariale et la protestation contre l'élévation de l'âge de la retraite.

A cette date, une caravane partira du Kurdistan turc, elle

traversera l'Europe, et sera accueillie le 14 juin à Genève et arrivera le 17 octobre à Lisbonne où un grand rassemblement international sera organisé.

Les quatre thèmes suivants seront mis en avant par la MMF :
1) Le souci des biens communs et des services publics,
2) Les violences dont les femmes sont victimes,
3) Les problèmes liés à la militarisation et les exigences de paix,
4) Le travail des femmes et leur revendication d'autonomie économique.

En plus des dates ci-dessus, 24 heures de solidarité en souvenir des travailleuses de Rana Plaza (Benglasesh) donneront lieu à des actions devant les grands magasins le 24 avril.

Femmes et hommes solidaires de tous horizons et conditions, salarié-e-s ou non, artistes, musicien-ne-s, jeunes ou moins jeunes, toutes vos idées et initiatives sont les bienvenues. Annoncez-vous auprès de Marianne Ebel (ebel.vui@net2000.ch), de Nani Moras (nynani@hotmail.com) ou de Feminista (contact@feminista.ch) qui prend en main la constitution d'un comité de coordination pour le canton de Vaud.

Petite annonce !

Le samedi 7 mars 2015 !

Toutes et tous
à Berne
Ceci est un premier appel,
on vous en reparlera plus tard

Marche mondiale des femmes

L'étendard de l'adf-svf *par Simone Chapuis*

Les nouvelles/nouveaux membres de notre association ne le savent peut-être pas : l'association suisse avait un drapeau que la présidente suisse apportait– au siècle dernier - aux assemblées générales. Cet objet précieux, brodé et cousu dans les années 20, était un peu encombrant; il fut confié au Musée national de Prangins et montré au public pour une exposition temporaire.

En 2009 – lors du centenaire de l'association suisse – Gilberte Müller, membre du comité central alla le reprendre pour les festivités de Heiden et de Berne. Elle le rapporta ensuite à Prangins où le contrat de prêt fut renouvelé pour 5 ans.

Le temps passe vite : l'hiver dernier, le Musée national nous écrivait pour nous demander de renouveler notre prêt et nous posait la question de l'assurance : était-elle suffisante ?

C'est alors que nous avons décidé, avec l'approbation des comités neuchâtelois et bâlois, de faire don de notre bannière au Musée national. Don en échange d'une photo (publiable une seule fois) et de l'autorisation d'éditer une carte postale.

La photo se trouve sur la page de couverture.

Femmes et entreprises *par Simone Chapuis*

Le 9 mai 2014, l'ADF-vaud vivait son assemblée générale annuelle. Après la partie statutaire, **Diane Reinhard**, féministe neuchâteloise, présentait le **Cercle suisse des administratrices**, fondé en janvier 2014, avec 100 femmes, toutes administratrices ou disposées à entrer dans un Conseil d'administration et ayant répondu au bilan «Profil-administratrice». Trois mois après le lancement, le Cercle comptait 140 membres. Les femmes ainsi regroupées affirment leur volonté de participer de façon active au développement économique du pays. (voir site internet : www.cercle-suisse-administratrices.ch)

Un mois plus tard, une association plus ancienne, PACTE, mais oeuvrant dans le même sens, nous faisait parvenir un communiqué de presse.

Mais je tiens à dire quelques mots de l'histoire de PACTE : Un comité suisse, en 1986 (Taten statt Worte), puis une antenne en Suisse romande (des paroles aux actes...PACTE) en 1988, ont vu le jour grâce à l'initiative de personnalités du monde politique, économique et universitaire. But visé : contribuer à obtenir pour les femmes, l'égalité des chances dans l'accès aux emplois et aux carrières qui paraissent être l'apanage des hommes. En 1992, 70 entreprises des secteurs privés et publics avaient accepté de jouer le jeu et de mettre en oeuvre des programmes concrets susceptibles de valoriser les capacités des femmes.
En 2002, le mouvement alémanique Taten statt Worte se dissout, mais les Romandes estiment que tout n'est pas encore gagné, malgré la LEg et les Bureaux de l'égalité. Elles veulent continuer et PACTE change ses statuts; elle devient une association avec un comité renforcé, qui se dote de moyens professionnels, se crée un réseau d'influence et cherche des partenariats.
(voir sur leur site www.pacte.ch pour la suite de leur histoire).

Et voici ce que PACTE a lancé ce printemps : des cafés pour parler emploi et solidarité, échanger sur le thème du travail. Existant depuis 5 ans à Lausanne puis à Genève, ils sont lancés cette année à Neuchâtel, Fribourg et à Sion ; où ils ont lieu 2 fois par mois. Par ailleurs, le 16 juin, PACTE lance sa plateforme pour la mixité.
Voici ce qu'en dit **Françoise Piron**, la directrice de PACTE :
« Il s'agit d'un espace d'échanges visant à développer un réseau d'entreprises actives dans le domaine de la mixité du genre afin de promouvoir l'équilibre entre hommes et femmes à tous les niveaux de la hiérarchie. Promouvoir la mixité de manière directe à travers des mesures concrètes au sein des entreprises est une nécessité. Dans un contexte économique particulièrement difficile, les entreprises ne peuvent pas se permettre de chercher isolément des solutions. Il leur faut trouver rapidement des moyens d'action, afin de ne plus perdre les talents féminins au sein de leur société et de faire progresser les femmes dans la hiérarchie. Mettre en réseau les entreprises est une façon de faire avancer les choses. PACTE mise sur cette relation inter-entreprises pour lancer une action collective ouverte à toute entreprise intéressée par ce

nouveau et ambitieux défi.
Deux entreprises se sont investies dans ce projet en qualité de membre fondateur. Il s'agit d'UBS SA (Régions Romandie, Valais, Genève) et de BG Ingénieurs Conseils SA. Le Centre Patronal a également rejoint la plateforme en qualité de membre du réseau pour présenter les PME.

Le 1er octobre dernier, les représentants des deux membres fondateurs ont tenu une conférence au Salon RH à Genève sur le stand de l'Association PACTE pour présenter les enjeux et les raisons de leur engagement.» www.pacte.ch

Inna *par Simone Chapuis*

Caroline Fourest, l'auteure de ce livre passionnant, est journaliste, essayiste et scénariste. Militante pour les droits des femmes, pour la laïcité et pour toutes les causes des minorités, elle se spécialise dans l'étude des intégrismes qu'elle combat bien entendu. Ses articles, ses interviews et ses livres - dont certains sont co-écrits avec sa compagne Fiammetta Venner - lui valent des oppositions féroces, mais aussi une grande notoriété.

Elle obtient plusieurs prix, notamment en 2005, le Prix national de la laïcité, remis par le Comité Laïcité République, une association dont le président Patrick Kessel est l'ancien Grand-Maître du Grand Orient de France. *La Tentation obscurantiste* a obtenu le Prix du livre politique 2006 de l'Assemblée nationale au premier tour de scrutin, par 80 % des membres du jury composé de journalistes. Les deux précédents livres de Caroline Fourest, *Tirs croisés* (coécrit avec Fiammetta Venner) et *Frère Tariq* étaient finalistes les années précédentes.
Comme journaliste, Caroline Fourest travaille à Charlie-Hebdo aussi bien qu'au Monde. Elle est chroniqueuse pour les radios France Culture et France Inter, ainsi qu'à la télévision. A fin 2012, France 2 lui demande de préparer un documentaire sur les militantes féministes ukrainiennes FEMEN. Ce film «*Nos seins, nos armes !*», coréalisé et écrit avec Nadia El Fani, a été diffusé sur France 2 le 5 mars 2013.

En 2014, Caroline Fourest achève le livre qu'elle écrit depuis que la plus célèbre des militantes ukrainiennes, Inna, est en France. C'est non seulement un portrait d'Inna Shevchenko, un récit des débuts de l'organisation Femen en Ukraine, de leurs premières actions, mais c'est aussi une relation de tout ce qui se passe à Paris entre 2012 et 2013. Rappelons que c'est l'année des fortes mobilisations contre le mariage pour tous.

Fille brillante d'un père colonel de l'armée de l'Ukraine postsoviétique, Inna s'intéresse très tôt à la politique et, dès qu'elle connaît les Femen, se lance à corps perdu dans ce mouvement ; elle sera battue, arrêtée, torturée en Biélorussie, mais rien ne diminuera sa détermination à dénoncer l'injustice, la corruption, les dictatures, les religions et la prostitution.
Dans chacune de leurs actions, les Femen se dénudent et montrent leurs seins peints de slogans provocants. Inna doit fuir son pays après avoir tronçonné une croix pour «*châtier l'Eglise et venger les Pussy Riots*», alors en prison en Russie.

Les féministes françaises trouvent un local pour Inna qui rêve d'un Femen international, et c'est bien facile avec un bon I-pad. Elle a des connections un peu partout. Et puis nombreuses sont les filles qui viennent au centre pour s'enrôler et préparer des manifestations. Inna, telle une générale en cheffe, les teste sévèrement.
Caroline Fourest est subjuguée par la belle Inna et admire sa détermination. Elle reste cependant critique : Inna et elle auront bien souvent des disputes ; Caroline éduque Inna à la démocratie laïque, lui fait comprendre la France et son organisation, mais Inna bien souvent n'écoute que sa volonté de lutter pour la liberté et d'organiser des coups d'éclat spectaculaires.

Le mouvement Femen est pacifiste, même si cette provocation de seins nus paraît violente à certain-e-s.

Voici ce qu'en dit l'anthropologue Françoise Héritier : «*Ce mode d'action est très ancien. (…) En Afrique on observait autrefois un usage semblable. Une ou des femmes se mettaient à nu devant leurs fils, leurs frères ou leurs maris pour leur faire honte de leur conduite et les maudire quand elles désapprouvaient leurs actes. Cette malédiction suscitait chez eux une grande frayeur (…). On en trouve aussi des traces en Asie. Tout récemment à Manipur, des villageoises se sont mises seins nus pour protester contre les exactions de l'armée occupant la zone frontière entre la Birmanie et l'Inde.(…)*»

Ce livre d'histoire(s) d'une grande actualité est à lire sans faute. Vous le trouverez à ***rosa canina***.

Amina *par Simone Chapuis*

Cet été, une militante de la Marche mondiale nous transmettait une nouvelle inquiétante : Amina Sboui avait été agressée à Paris, Place Clichy, et tondue par une bande de Salafistes estimant qu'elle ne méritait pas la beauté qu'Allah lui avait donnée. Ils lui ont rasé la tête et les sourcils, l'ont insultée en lui disant que «son viol serait une bonne action».

Au moment d'écrire cet article, j'apprends qu'elle a inventé toute cette histoire et qu'elle va être jugée pour avoir trompé la police. Dans quel isolement, dans quelle détresse se trouvait la jeune Tunisienne pour laquelle des féministes de toute l'Europe s'étaient battues pendant 6 mois, pour en arriver à un tel acte qui jette le discrédit sur les victimes de violences ?

Qui est Amina ?

Caroline Fourest dans son livre sur les FEMEN, en parle abondamment, car ce fut un sujet de disputes entre elle et Inna. Amina est une jeune Tunisienne de 18 ans qui contacta les Femen, eut des échanges avec elles, notamment par skype. Inna qui testait toutes les femmes désireuses de militer les seins nus, lui demanda une photo d'elle… pour voir. Amina fit faire une photo par un ami photographe avec le slogan en arabe «Mon corps m'appartient, il n'est l'honneur de personne.»

Au lieu d'attendre le feu vert des Femen, Amina avait déjà envoyé la photo sur facebook. La réaction ne tarda pas : un imam salafiste exige qu'on la lapide, d'autres piratent la page Femen Tunisie sur internet ; ses parents enlèvent leur propre fille et l'envoient à 160 km chez une tante très conservatrice qui l'enferme.

Les Françaises réussissent à trouver l'adresse de la tante à Kairouan. Des journalistes réussissent à téléphoner : la tante passe le téléphone à Amina pour prouver qu'elle est vivante ; elle a juste le temps de dire en anglais qu'elle n'est pas libre de ses mouvements et qu'elle ne regrette pas sa photo. Les Femen mijotent une action : c'est l'objet de la dispute avec Caroline Fourest qui voudrait faire comprendre au gouvernement tunisien qu'il doit sauver cette jeune fille séquestrée, alors qu'Inna et ses acolytes veulent intervenir contre l'islam : plusieurs manifestations devant des mosquées à Paris et ailleurs en Europe. Les parents d'Amina, inquiets pour leur fille, prennent contact avec Canal+. Amina dit qu'elle reste fidèle aux Femen mais blâme leur action qui a insulté tous les musulmans, les progressistes aussi.

Quantité de photos de femmes seins nus paraissent sur FB (200'000 partages) demandant la libération d'Amina : ses parents la relâchent enfin. Mais elle n'est pas en sécurité et projette de s'expatrier. Elle n'en a pas le temps : embarquée par la police, elle est mise en prison et accusée d'«acte immoral». Elle risque jusqu'à 6 ans de prison. Trois Femen (Une Allemande et deux Françaises) s'embarquent pour Tunis et manifestent devant le Palais de justice demandant la libération d'Amina. Arrêtées, elles sont jetées en prison.

Les trois Femen sont libérées quatre mois plus tard après un procès et de multiples interventions diplomatiques. Quant à Amina, elle attendra encore quelques mois avant son procès (avec des avocats français) et son départ pour la France.

Triste fin d'une héroïne.

Appel à nos membres *par Viviane Schusselé*

Si vous avez des **suggestions d'articles** pour la Gazette, ou des remarques, n'hésitez pas à prendre la plume. Vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : adf-vaud@bluewin.ch

Notre agenda est régulièrement mis à jour sur notre site http//www.adf-vaud.ch

Si vous avez une adresse électronique, veuillez nous la communiquer; vous recevrez des infos plus souvent.

Nous sommes sur Facebook. « Droits de la femme - association vaudoise (ADF-vaud) »

Expo 64 ADF *par Christiane Langenberger*

Me promenant fréquemment à Vidy, le souvenir de l'Expo ne me quitte guère. Il est vrai que j'y ai travaillé durant deux années à un âge – 22 ans – où une telle manifestation ne peut que favoriser votre développement. Une amie m'avait mis sous le nez une annonce proposant le poste de trois speakerines / hôtesses (allemand italien et français) dès 1963 pour l'Expo 64. Après une formation de speakerine à la TV et bien entendu une familiarisation avec les objectifs de l'Expo, la direction nous a attribué en 1963 le rôle d'ambassadrices pour en faire la promotion en Europe, aux USA et auprès des futurs exposants et artistes. En 64 nous étions hôtesses et speakerines, à l'écoute des désirs et enthousiasmes des visiteurs.

Les photos de 1964 sont suffisamment éloquentes pour rappeler la beauté de l'ensemble architectural niché dans ce paysage magique. La presse aux USA jugeait l'architecture bien supérieure à l'Expo universelle qui avait lieu en même temps à New-York. J'ai par la suite suivi avec intérêt le parcours de nombreux architectes, artistes, paysagistes qui se sont révélés à l'époque.

Exposition thématique, architecture mariant la modernité, le dynamisme de l'époque aux sujets abordés, unité dans la diversité, comme je me réjouis que la population découvre ou redécouvre ce reflet d'une époque passionnante. De plus, les sujets abordés alors, ont pour beaucoup provoqué une vaste réflexion qui pour certains gardent toute leur actualité.

A propos de langage épicène *tiré de www.no-difference .org*

Depuis peu, en français, on utilise assez fréquemment les substantifs précisant le sexe : par exemple « écrivain-es-s ».
On ne s'est pas encore attaqué aux pronoms, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis et en Suède, où il existe maintenant la possibilité de remplacer « his » et « her » par « hir », « she et « he » par « ze » !

La réaction des internautes ne s'est pas fait attendre : ce problème de langage épicène a fait surgir d'autres sources de ségrégation : par exemple, oh horreur, en musicologie une blanche vaut deux noires ! Certains commentaires sont sérieux, d'autres fleurent bon l'humour !

Certains pays dont l'Australie et l'Allemagne ont introduit en ce qui concerne l'Etat civil, un genre neutre.
Les généalogistes du futur peuvent se réjouir : les recherches vont devenir encore plus laborieuses……
Les documents administratifs où, jusqu'à maintenant, il était mentionné Madame ou Monsieur, peuvent être neutres : les formules « chers concitoyens », ou « chères concitoyennes » ne peuvent donc dans ce cas plus être utilisées : comment s'en sortir ?

Ainsi le problème n'est nullement résolu, entraînant des interrogations multiples ainsi bien du point de vue administratif que grammatical.

Linguistes à vos marques !!!

Brèves

Un nouveau prix international

L'UIT (Union internationale des télécommunications) et l'ONU Femmes s'associent pour créer un nouveau prix technologique mondial rendant hommage aux femmes et aux hommes qui contribuent à mettre le potentiel des technologies de l'information et de la communication (©e) au service de l'égalité hommes/femmes.

Les Prix annuels GEM-TECH seront décernés à sept lauréat-e-s issu-e-s des secteurs public et privé, d'établissements universitaires et de la société civile, lors de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, qui se tiendra à Busan (République de Corée) du 20 octobre au 7 novembre.

Cette initiative est annoncée alors que les chiffres montrent que globalement, le nombre de femmes employées dans le secteur des technologies est bien inférieur à 20%, et que le pourcentage de femmes occupant des postes dirigeants n'est guère plus élevé – ce qui reflète la quasi-absence de femmes dans le secteur des TIC à l'échelle mondiale.

Ce prix a été créé dans le contexte de la célébration du 20ème anniversaire du Programme d'action de Beijing, établi par les Nations Unies, qui soulignait l'importance des TIC pour l'autonomisation des femmes et la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Genève, le 14 juillet 2014
Source : « actuElles.ch »

La distinction Nansen attribuée aux «Papillons»

La distinction Nansen pour les réfugiés constitue la distinction honorifique humanitaire la plus prestigieuse du HCR. Depuis Eleanor Roosevelt, première lauréate en 1954, plus de 60 individus, groupes et organisations ont été distingués pour leurs services exceptionnels et dévoués au bénéfice des personnes déracinées. Basés dans la ville portuaire de Buenaventura sur la côte Pacifique de la Colombie, les **«** Papillons **»**, groupe de femmes bénévoles, risquent leur vie pour venir en aide aux survivantes des déplacements forcés et des abus sexuels. Jusqu'à présent, elles ont aidé plus de 1000 femmes et leurs familles.

Que des femmes !

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse a lancé son Prix pour valoriser l'art de la prédication. Chaque dimanche quelque 2000 prédicateurs/trices montent en chaire. Sur les 145 concurrent-e-s réparti-e-s en 2 groupes (Allemand-Romanche et Français-Italien), ce sont trois femmes qui ont été récompensées (il y a eu un Prix spécial du jury).
Toutes nos félicitations !
Messieurs, il va falloir faire un effort !

Lego : une petite brique d'égalité

© Lego.

Depuis le mois d'août 2014, trois nouvelles figurines de « femmes scientifiques » ont fait leur apparition : une astronome et sa lunette d'observation, une paléontologue penchée sur des squelettes de dinosaures et une chimiste manipulant des éprouvettes. En 2012 la firme s'était mise à dos de nombreux parents lors de la sortie de figurines stéréotypées, aux hanches élancées et à la poitrine opulente, n'ayant vocation que de se jauger devant le miroir ou se rendre au salon de thé. Les scientifiques de cet été ont des attributs féminins discrets : cils noirs, couleurs neutres, cheveux longs relevés en chignon. Pas de couleur rose. Ouf et merci, enfin !

Source : « Le Temps » du09/10.08.14

Un échec qui réjouit les féministes

L'initiative "Protéger la vie pour remédier à la perte de milliards" est définitivement retirée, ayant recueilli trop peu de signatures.

Explications du président du comité d'initiative : "les gens sont fatigués de signer".
Ouf !

Mais ne nous réjouissons pas trop vite : ce même président et ses camarades de combat entendent cependant lancer une nouvelle initiative aux objectifs similaires, probablement après les élections fédérales de 2015.

Mais, Messieurs, sachez que nous sommes prêtes à manifester encore !

Source RTS Info

Ordre des avocats vaudois

En mars 2014, Me Antonella Cereghetti, a été élue vice-bâtonnière ; dans deux ans, elle devrait accéder au poste de bâtonnière. Ce sera une première dans le canton de Vaud.
Photo. http://r-associes.ch

Les grands-mères solaires du Burkina Faso

Six femmes burkinabées, analphabètes, ont été formées en Inde pour électrifier leurs villages. A leur tour, elles enseignent les techniques de l'énergie solaire.

Grossesse et licenciement

Muriel Golay, directrice du Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes du canton de Genève, note «une forte augmentation des sollicitations juridiques», en lien avec des licenciements abusifs liés à la grossesse. «Les autres bureaux de l'égalité romands ont fait le même constat», poursuit-elle.
Encore ? Et nous qui pensions qu'il existait une loi. On rêvait, ou quoi ? On va prendre les armes !

Source : « 20 minutes » du 08.09.14

Prix Martin Ennals 2014 à Alejandra Ancheita

Décerné le mardi 7 octobre 2014 à 18h à Genève dans le cadre de la 2e semaine des droits humains, ce Prix vise à mettre en lumière le travail d'hommes et de femmes engagés et à les protéger grâce à une visibilité accrue. Alejandra Ancheita soutient au Mexique depuis plus de 15 ans des migrant-e-s, des travailleur-euse-s et des communautés indigènes afin de protéger leurs terres et leurs droits du travail face aux entreprises transnationales minières et du secteur énergétique.

Destin, fatalité ?

Une très belle – mais aussi effrayante – affiche d'Amnesty international nous met face à la réalité d'un très grand nombre de femmes en Indonésie. On y voit la paume de la main d'une enfant : sur sa ligne de vie **:** les sévices subis. A 6 ans, travaille dans une carrière. A 12 ans, violée plusieurs fois pas son oncle. A 14 ans, mariée de force. A 15 ans, contrainte d'avorter. A 18 ans, mise à la rue par son mari. Horrible. Mais si nous ne nous engageons pas, de tels actes continueront à être excusés ou minimisés. Ailleurs ou ici, les violences sont intolérables.

Un nouveau site Macholand.fr

MACHO LAND.FR
AGIR CONTRE LE SEXISME

Macholand.fr, c'est d'abord l'expression d'un ras-le-bol. Celui de voir qu'en 2014, le sexisme continue de s'étaler grassement sur nos écrans, dans nos journaux ou dans les prises de paroles de personnages publics. Le plus souvent, on nous répète que c'est une blague, qu'on n'a pas bien compris, ou qu'on n'a carrément pas d'humour.

Raisons de se réjouir… pas toujours. *Par Simone Chapuis*

Les féministes ont eu, en ce début d'automne, bien des raisons de se réjouir :

- le prix Nobel à Malala Yousafsai qui depuis l'âge de 11 ans réclamait dans son blog le droit d'aller à l'école et qui a failli être assassinée par un taliban, il y a 2 ans.
- plusieurs prix «droits humains» à des femmes.

et chez nous :

- 15 ans après le lancement du Plan d'action de la Suisse pour l'égalité entre femmes et hommes, notre gouvernement présente un nouveau rapport et… reconnaît qu'il y a encore bien du chemin à parcourir.

Quid de ce plan d'action de la Suisse pour l'égalité entre femmes et hommes ?
Vous souvenez-vous ? Après la dernière Conférence de l'ONU sur les femmes, qui s'est tenue à Pékin en 1995, la Suisse a mis sur pied une plateforme d'action, qui a été dotée d'un instrument de travail sous la forme d'un Plan d'action « Egalité entre femmes et hommes », lancé par le Conseil fédéral quatre ans plus tard.
Aujourd'hui, le bilan est dressé – lors d'un vernissage à Berne, le 16 octobre – un rapport souligne les différents progrès réalisés : «*le niveau de formation des femmes est plus élevé, elles ont renforcé leur présence sur le marché du travail, elles ont droit à un congé maternité de 14 semaines et peuvent interrompre une grossesse durant les 12 premières semaines. A cela s'ajoute l'incitation financière en faveur de l'accueil extrafamilial des enfants, les allocations familiales et la pénalisation de la violence domestique.*»
Mais il reste du chemin à parcourir : les salaires des femmes restent inférieurs à ceux des hommes, la conciliation entre les vies professionnelle et familiale est toujours difficile, le nombre de femmes en politique n'augmente pas, les femmes sont sous-représentées dans les postes de décision ; la violence domestique est encore trop présente ; les jeunes choisissent encore trop souvent leur métier selon les vieux stéréotypes au lieu de faire confiance à leurs capacités.
Le rapport – une brochure richement illustrée – a été élaboré sous l'impulsion de Josiane Aubert, ancienne conseillère nationale vaudoise. On peut commander ce document important à l'adresse suivante : ebg@ebg.admin.ch

Si ***les féministes*** sont satisfaites de pouvoir se référer à ce nouveau document de base, elles ***sont en revanche très perplexes, voire indignées*** du récent arrêt du Tribunal fédéral : la peine d'un père incestueux a été réduite parce que sa fille n'aurait pas opposé de résistance au moment du viol. On sait pourtant que les victimes agressées par un proche connu et aimé sont bien souvent paralysées et ne peuvent réagir. Est-ce-que cette affirmation "*La victime ne s'étant pas défendue, ce ne serait pas un viol*" va faire jurisprudence ? il y a de quoi s'inquiéter !

International City of Sion (VS) *par Martine Gagnebin*

Oui, vous ne rêvez pas : du 2 au 6 octobre la capitale valaisanne est devenue internationale. Elle a même atteint le statut de « Cité des Femmes ».
En effet, entre vendanges et couleurs automnales, cette belle ville a reçu le Comité exécutif de l'Alliance internationale des Femmes, ou pour faire plus simple, de l'AIF.
Cette association poursuit les mêmes buts que l'ADF, mais bien sûr à une plus grande échelle. Et les préoccupations sont planétaires.

Une chance

C'est à l'ADF-vaud qu'il incombait de préparer la partie logistique de cette rencontre : trouver une maison pouvant accueillir et loger une trentaine de personnes, avec salles de travail, repas sur place, réseau wifi, polycopieur ; mais aussi atteignable facilement depuis les aéroports de Zurich et Genève, et offrant également des possibilités de shopping. Et c'est à Sion que nous avons trouvé le lieu idéal : une maison autrefois réservée aux retraites spirituelles et pratiquant des prix abordables, Notre Dame du Silence.

24 femmes, jeunes ou moins jeunes, sont arrivées en train tout au long de la journée du 2 octobre. Elles venaient des pays suivants : Finlande, Danemark, Allemagne, Inde, Afrique du Sud, Egypte, Koweit, Italie, Pays-Bas, Angleterre, France, Etats-Unis, Norvège, Grèce, Autriche, Irlande, et même deux Suissesses. Toutes sont engagées dans les mouvements féministes de leur pays et dans le lobbying auprès des organisations internationales, telles la FAO, les Nations Unies, l'OIT, l'OMS ou les droits humains.Se mettre au service de ce Comité fut certes un gros travail, mais aussi une chance inouïe de rencontrer des femmes convaincues de ce qu'elles font et conscientes que des progrès sont encore à réaliser.

Travailler (a)

Avant les trois jours intensifs de Comité, lorsque les avions et les trains eurent fini de déverser leur lot de représentantes, nous leur avons offert une charmante aubade de cor des alpes et lancer de drapeau conduite par deux jeunes femmes, histoire de donner une couleur harmonieuse et locale aux débats qui allaient suivre.

Le Comité exécutif de l'AIF avait à discuter un imposant rapport comprenant les contributions des unes et des autres (nous vous l'envoyons volontiers sur demande) : Cour criminelle internationale, santé, économie féministe, changement climatique, Conseil de l'Europe, paix et conflits, lobby européen des femmes. D'autre part les questions financières et le fonctionnement interne de l'AIF ont occupé quelques heures de ces trois journées.

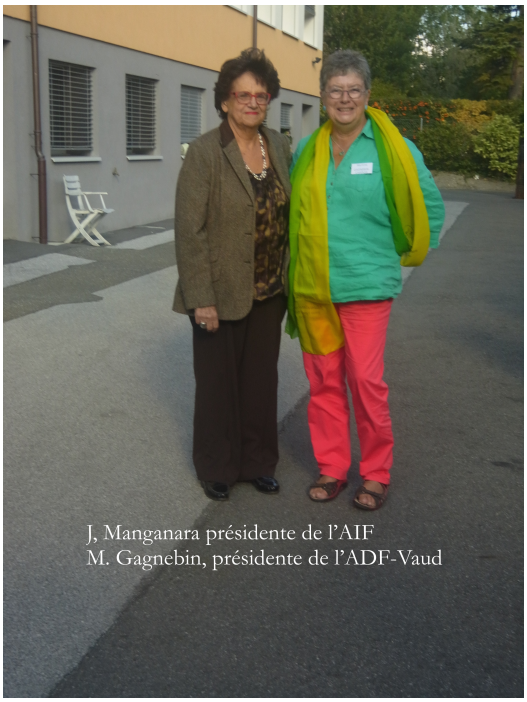

J, Manganara présidente de l'AIF
M. Gagnebin, présidente de l'ADF-Vaud

Travailler (b)

Pour que tout fonctionne au mieux, plusieurs bénévoles ont mis la main à la pâte. Il y eut bien sûr les mois qui ont précédé la rencontre et leur lot de tâches diverses : les invitations, l'impression du rapport, les contacts avec la présidence et le secrétariat de l'AIF, ou avec le lieu d'hébergement, un nombre impressionnant de courriels, le contenu d'un petit cadeau d'accueil et la préparation d'une soirée festive. La participation très active d'une membre suisse du Comité exécutif AIF nous a fortement aidées. L'anglais étant la langue de la session, c'est à une personne du comité ADF-vaud qu'à incombé l'essentiel des contacts.

Du 1er au 6 octobre, de nombreuses membres de l'ADF et quelques amies ont assuré de multiples services : accueil à Cointrin et en gare de Sion, accompagnement des participantes en ville de Sion pour des achats ou du tourisme durant les rares moments de pause, encaissement des frais de séjour et des cotisations AIF, tout ce qui était nécessaire à une hospitalité chaleureuse. Que les unes et les autres soient ici vivement remerciées. Un merci aussi à l'équipe de ND du Silence : pas toujours facile de s'adapter, avec sourire et compétence, à un groupe tel que celui qui investissait ses murs.

Fêter

Au soir du 4 octobre, l'ADF-vaud a offert un magnifique repas festif. Salle décorée et fleurie avec soin, buffet somptueux de spécialités méditerranéennes, discours, remerciements, cadeaux : les membres du Comité AIF et celles se l'ADF suisse qui avaient fait le déplacement de Sion ne sont pas près d'oublier la convivialité, les contacts passionnants, la joie de cette soirée. L'AIF à Sion ? Un gros boulot, mais une très belle aventure !

Demande d'adhésion à l'ADF-Vaud (cotisation annuelle CHF 40.-)
CCP 10-725-4 Banque cantonale vaudoise CH66-0076 7000 S531-1443 0

N'oubliez pas que le transfert électronique entre banques est gratuit alors que les payements faits au guichet de la poste nous coûtent Chf 1.50.

A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon
Tél. 024 499.22.92 E.mail adf.vaud@bluewin.ch

ADF-vaud

Rédaction : Comité ADF-vaud
Mise en pages : Viviane Schusselé, adf-vaud@bluewin.ch
Envoi Gazette : Membres du Comité et Rosa canina
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie offset Ph. Afonso